

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
16 SEPTEMBRE 2010**

Présents: Gérard LONGEAT, Michel GILLET, Luc HOUDET, Xavier HUBERT, Pierre MOURROT, Dominique GLEVAREC, Maxime STEPHAN, Christian DUHAMEL, Christine MORVAN, Claude PETIT, Patrick FRASQUET, Patrice BIECHY.

Absents excusés: Terry JAMES, Stéphane BOUILLON, Laurent TILLEAU

Le Président ouvre la séance à 18 h30.

Les différents points de l'ordre du jour, font l'objet du Compte rendu suivant:

Règlement sportif

Le règlement sportif pour la saison 2010 / 2011, envoyé préalablement à cette réunion à tous les Membres du CA, a été validé à l'unanimité des présents par vote à main levée

Il fait l'objet de quelques modifications tendant à le rendre plus lisible et à l'ouvrir à un maximum de bateaux.

D'autre part, pour inciter les Clubs à participer plus activement à l'organisation des régates du Championnat départemental. Deux décisions ont été prises:

- ✓ Augmentation des droits d'inscription
- ✓ Aide financière, aux Clubs organisateurs, de 100€ **par régate validée** du Championnat départemental du Morbihan

Statuts

Le Bureau, pour améliorer la gouvernance du CDV lors de son renouvellement en 2013, se propose de préparer une modification de ses Statuts et de son Règlement intérieur sur la base des principes suivants:

- ✓ Election des Représentants des Associations au **scrutin de liste** proportionnel à 1 tour
- ✓ Réduction à **10 ou 12** du nombre des Représentants des Associations, au lieu de 16 actuellement, dans le but de faciliter la constitution des listes.
- ✓ Election par les AG des Associations de leurs Représentants à l'AG du CDV, avec la possibilité si, pour une raison quelconque, cette élection ne pouvait avoir lieu de faire élire ces Représentants **par le CA ou le Comité Directeur** de l'Association.

Le Bureau établira un projet qui sera soumis à la FFVoile pour validation. Dans le cas d'un accord, il sera présenté pour examen et accord au CA du CDV. Puis, avant de le proposer à l'ordre du jour de l'AG du CDV, il sera adressé pour avis à quelques " grands Clubs" du Département.

Subvention Conseil Général

Subvention de fonctionnement

Les propositions du CDV, préalablement envoyées à l'ensemble des Membres du CA pour examen, concernant la répartition de la subvention de fonctionnement, ont été validées par le CA avec une modification supprimant l'interdiction pour un Club de cumuler les subventions à caractère Handi et à caractère sportif. Vote à main levée : Une abstention

Ces propositions seront transmises immédiatement au CG, pour examen, dans le but de pouvoir, le plus rapidement possible, en informer les Clubs.

Subvention investissement

P. Mourot et P. Neiras sont chargés de mettre à jour la liste des supports et de définir précisément les équipements éligibles à la subvention d'investissement du CG 2011.

Après cette mise à jour le document sera adressé aux Membres du CA pour examen avant d'être transmis pour validation au CG.

L'objectif est de pouvoir informer les Clubs au plus tard fin Novembre 2010.

Semi rigide

La vente du semi rigide pour un montant TTC de 10 000 € à l'ENVSN a été validée par le Conseil d'administration par vote à main levée 10 voix pour et 2 abstentions.

Voile à l'école

Le CDV, à la suite des Projets Hisse et Eau et Challenges des Lycées, a l'intention de lancer un Challenge des Collèges. Gwen Leroy qui a repris, après le départ de D. Létard, l'organisation du Challenge des Lycées a accepté de remplir les mêmes fonctions pour ce Challenge des Collèges.

Le Président a souhaité la création, pour 2011, d'une Commission " Voile scolaire", animée par Gwen et dotée d'un budget propre, qui regrouperait les trois manifestations.

Budget réactualisé

Un budget réactualisé a été remis à chacun des Membres présents pour information. Ce budget ne tient pas compte de l'achat des 11 Open Bic financés par le CG.

Questions diverses

- **Frais de déplacement des élus.**

La règle régissant les déplacements des Elus avec leur voiture personnel pour le compte du CDV a été confirmé par le CA.

- **Congé individuel de Formation.**

Anne Sophie Baloud a fait part de son désir de suivre une formation d'un an à compter de Septembre 2011 pour réorienter sa carrière professionnelle. Le CA a pris acte de sa décision.

- **Coupe de Bretagne.**

X. Hubert, Responsable pour le CDV, de l'organisation de la Coupe de Bretagne, organise une réunion de travail avec les Clubs, le 23 Septembre, pour valider les sites retenus.

- **Stage départemental.**

Le stage de la Toussaint, organisé par le CDV à l'ENVSN du 1^{er} au 3 novembre, a été ramené à 2 jours, suite à une décision de l'Inspection académique qui prévoit l'ouverture des écoles le 3 novembre. Le coût du stage est réduit à 45 € par personne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H30

Le Président

Le Secrétaire Général